

Recevez votre coupon à domicile tous les mois. Abonnement en tacite reconduction

Renseignements concernant l'abonné(e)

Nom _____
 Adresse _____
 Téléphone _____
 Date de naissance _____

Prénom _____
 Code Postal _____ Ville _____
 E-mail _____

À _____
 Le _____

Signature

N° de votre Pass' _____

Toute souscription d'un abonnement vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente. Soléo traite les données recueillies dans le cadre de la relation commerciale pour fournir un abonnement nominatif et permettre aux clients en fonction de leur profil de recevoir des informations relatives à l'actualité du réseau Soléo et à l'utilisation des titres de transport.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez les CGV sur le site solea.info

CHOIX DE L'ABONNEMENT MENSUEL

- 26 ans

21€/mois*

26/64 ans

45€/mois*

Je souhaite que mon abonnement débute au mois de : _____

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Soléo à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Soléo. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé / sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Nom / Prénom(s) du débiteur _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____ Pays _____

Coordonnées de votre compte

IBAN **FR** _____
 Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

BIC _____
 Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier : SOLEA

I.C.S Identifiant Créancier SEPA : FR70ZZZ466969

Adresse : 97 rue de la Mertzau - BP 3148 - 68063 MULHOUSE CEDEX

Type de paiement : prélèvement récurrent

A _____
 Le _____

Signature

Espace réservé à Soléo _____

N° de Rum : _____

Date d'enregistrement : _____

**Retournez le formulaire complété avec votre RIB à
 SOLÉA - SERVICE GOÉLAN BP 3148 - 68063 MULHOUSE CEDEX
 ou déposez le à l'agence commerciale Soléo - Porte Jeune Mulhouse**

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR VOTRE ABONNEMENT

(Extraits des conditions générales de vente)

Abonnement Goélan

Article 1 - Un abonnement à domicile

L'abonnement mensuel est rigoureusement personnel. Il est composé d'une carte Pass' nominative, numérotée comportant une date de validité et une photo récente du titulaire, ci-après désigné l'abonné(e), et d'un coupon mensuel avec le numéro du Pass'. Le coupon pré-numéroté est adressé à l'abonné(e) par courrier, chaque mois aux alentours du 25, sauf résiliation ou interruption du contrat. Chaque coupon est payable le 8 du mois, pour le mois en cours, par prélèvement automatique. La demande d'abonnement (c'est-à-dire le contrat signé muni du Relevé d'Identité Bancaire au format IBAN-BIC et du mandat SEPA) doit être parvenue à Soléo avant le 15 du mois précédent (cachet de la poste faisant foi).

Article 2 - Abonnement payé par prélèvements

L'abonné(e) reçoit en même temps que son coupon l'indication du montant à prélever sur le compte client. Toute modification tarifaire est répercutée immédiatement par la banque sur le montant à prélever. L'abonné(e) en est informé(e) au moment de l'envoi du coupon précédent le mois de changement tarifaire. Les prélèvements sont effectués chacun des 11 premiers mois de l'abonnement ou de la reprise de l'abonnement. Le 12^e mois consécutif est gratuit.

Le titulaire du compte désirant changer d'établissement bancaire domiciliaire avise la société Soléo par lettre recommandée 15 jours avant le prélèvement et remplit une nouvelle formule (mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un nouveau RIB au format IBAN BIC) de telle sorte qu'il ne puisse y avoir de rupture dans le système des prélèvements.

Article 3 - Interruption de l'abonnement

L'abonnement à domicile peut être interrompu dans une agence commerciale Soléo ou par simple courrier parvenu chez Soléo ou par mail à contact@solea.info avant le 15 du mois en cours, pour une interruption effective le 1er du mois suivant. Pendant la durée de l'interruption, la facturation du service est suspendue. Les arrêts maladie ne donnent lieu à aucun remboursement même partiel.

Article 4 - Résiliation ou fin de contrat

Le contrat est souscrit pour une durée illimitée. Cependant, il prend fin automatiquement au changement de Pass' pour modification de statut dû à l'âge. Néanmoins, l'abonné(e) peut résilier son contrat par courrier parvenu à Soléo ou par mail à contact@solea.info avant le 15 du mois pour une prise en compte le mois suivant.

Article 5 - Perte ou vol

En cas de perte, de vol ou de destruction de la carte d'abonnement Pass', l'abonné(e) pourra obtenir un duplicata dans l'une des agences commerciales Soléo contre une somme forfaitaire de 5€ (tarif au 01.07.24). En cas de perte, de vol, ou de destruction du coupon d'abonnement mensuel, il ne sera pas délivré de duplicata gratuit, ni procédé à aucun remboursement.

Article 8 - Accès aux données personnelles

8.1 Droit des personnes :

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'information complémentaire et d'opposition, de portabilité, d'effacement et de limitation dans le cadre du règlement européen relatif à la protection des données personnelles. Le Client doit faire la demande écrite et signée accompagnée d'une copie d'un titre d'identité (qui sera détruite après vérification) à l'adresse suivante : Soléo - Service Clients BP 3148 - 68063 MULHOUSE Cedex. Le Client dispose de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.